

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 5 novembre 2008 fixant les conditions de la modulation du montant de l'indemnité de départ volontaire instituée par le décret n° 2008-368 du 17 avril 2008 et susceptible d'être allouée aux agents de la direction générale de l'aviation civile (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	DEVA0826360A
Ministère	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire - Ministère du Logement et de la Ville
Thématique de document	Transports
Type de document	Arrêté
Date de signature	05-11-2008
Date de publication	25-11-2008
Document	A0210049.pdf